



Forfait de téléphone mobile

Par **DEMILIE**, le **02/12/2009** à **17:42**

Bonjour,

j'ai acheté un téléphone avec forfait de 34 euros le 14 aout 2009 de 24 mois.

ma situation financière a complètement changer je n'ai plus aucune ressource et je voudrai arreté ma ligne hors je ne peut pas car je suis engagé et je ne peut vraiment pu payer ce forfait.comment faire si vous plait.